

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/12/2009

Réception par le Prefet : 15/12/2009

Publication : 17/12/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG-2009-5-5-3

Séance du mercredi 9 décembre 2009

### MODIFICATION DU GUIDE DES AIDES DEPARTEMENTALES

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

Vu l'avis favorable des Commissions réunies,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Valide les modifications apportées au dispositif d'aides aux communes et EPCI en sa partie générale ainsi qu'au mode de calcul des taux de subventions aux communes et EPCI,
- ❖ Valide les modifications apportées au règlement financier départemental,
- ❖ Décide que ces modifications entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour les dossiers arrivés complets depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009,
- ❖ Abroge les rubriques d'aides délibérées par l'Assemblée jusqu'à ce jour, rassemblées dans le Guide des Aides Départementales,
- ❖ Adopte le document intitulé « Annexe 1 : modification du mode de calcul des taux »
- ❖ Adopte le document intitulé « Annexe 2 : partie générale du Guide des Aides »
- ❖ Adopte le document intitulé « Annexe 3 : règlement financier départemental »
- ❖ Adopte le document intitulé « Annexe 4 : rubriques Contrats de Territoires de Vie »

- ❖ Donne délégation à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et les éventuelles précisions à apporter à ces documents.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions